

COMPTE RENDU CDAS DU 25/02/2025

1/ Bilan d'activité 2024 du service social de la Moselle

Les assistantes sociales ont présenté un bilan très complet de leur activité pour l'année 2024. Le rôle des assistantes sociales évolue, en se concentrant sur le collectif tout en répondant aux demandes individuelles.

Il y a un lien important entre les services des ressources humaines (RH) et le service social. 65,35 % des demandes viennent des services RH, et 14,85 % des responsables hiérarchiques. En 2024, il y a eu une sensibilisation accrue des responsables hiérarchiques dans un souci de prévention.

Le service social a connu en 2024 une augmentation du nombre d'actes. Les explications avancées sont les suivantes : situations lourdes qui nécessitent plusieurs interventions, meilleure connaissance du service social par les agents, plus de lien avec les services des RH.

Les demandes liées aux conditions de travail sont en baisse, du fait, selon les acteurs sociaux, d'une atténuation des tensions post restructurations, notamment à la DDFIP. Il y a également une baisse des conflits interpersonnels, avec une meilleure implication des chefs de service.

Les demandes de mutations sont en forte hausse, notamment aux douanes.

Le service social a été confronté à la problématique de baisse de pouvoir d'achat, avec des agents vivant des situations précaires.

La CGT Finances Publiques a regretté l'absence de document fourni en amont du CDAS, rendant tout débat impossible durant cette instance.

Le service social a justifié par un manque de temps son choix de ne rien envoyer en amont, et de procéder à une présentation powerpoint sans autre support durant l'instance. Le rapport directionnel sera débattu en Formation spécialisée au sein de chaque direction du ministère des Finances.

2/ Compte rendu d'activité 2024 du service social

1942 agents actifs en 2024 contre 2016 actifs en 2023 (-74).

5311 bénéficiaires : 1942 actifs, 2284 retraités et 1085 enfants

La Moselle compte 2 restaurants financiers et 4 restaurants conventionnés. Le nombre de repas servis est en légère augmentation. La majorité des repas ont été servis à des agents bénéficiaires de la subvention interministérielle (47 304 contre 23 852 sans subvention).

Bien que le secrétariat général donne la priorité à la restauration collective, en Moselle le nombre de restaurants administratifs et conventionnés a fortement diminué. La CGT Finances Publiques a déploré une nouvelle fois la fermeture de nombreux restaurants administratifs ces dernières années, pour des raisons budgétaires. Avec la concentration des agents de la DDFIP sur certains sites, une réflexion sur la réouverture des restaurants administratifs devrait être menée.

3/ Répartition des crédits CAL 2025

En l'absence de budget, la répartition présentée est faite sur la base du budget 2024 diminué de 7 %. Le budget sera connu après le CNAS de début avril au plus tard. Les membres du CDAS ont demandé à être réunis pour faire les ajustements nécessaires dès que le budget sera connu.

Concernant les bons psychologues, ils ne seront plus financés s'ils sont liés à des problématiques de condition de travail ou de relations interpersonnelles au travail. Dans ce cas, la demande devra passer par le cabinet de prévention et non par l'action sociale.

4/ Programmation des sorties CAL 2025

Le prévisionnel des sorties pour 2025 a été présenté au CDAS. En l'absence de budget, il pourra être modifié ultérieurement en fonction des crédits alloués.

- Juin : Spectacle à l'Arsenal – Forêt des défis à Bitche
- Septembre : Sortie retraités aux Cristalleries
- Octobre : Halloween à Nigloland
- Novembre : Luminescence au zoo d'Amnéville

5/ Point FIL

Projet de randonnée ludique. Le projet serait financé par des crédits hors CAL, si le projet est retenu.

La CGT Finances Publiques a voté pour ce projet, puisqu'il permettra aux agents d'avoir accès à une nouvelle action.

6/ Questions diverse

La CGT Finances Publiques a interpellé la déléguée de l'action sociale sur le mode de sélection lors des sorties proposées. A l'heure actuelle, celui-ci fonctionne sur le principe du « premier arrivé, premier servi ». La CGT Finances Publiques demande qu'il y ait des règles de sélection avec notamment une priorité aux primo participants, afin de faire profiter l'ensemble des agents aux actions proposées.

La déléguée souhaite mener une réflexion sur le sujet et proposera un groupe de travail pour trouver un mode de sélection qui ne soit pas trop chronophage.